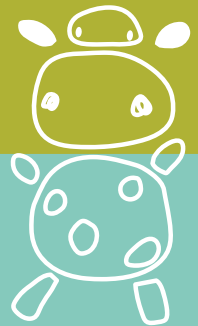
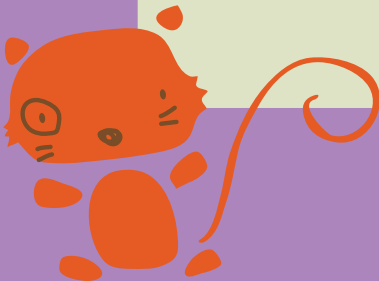
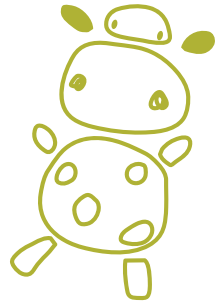
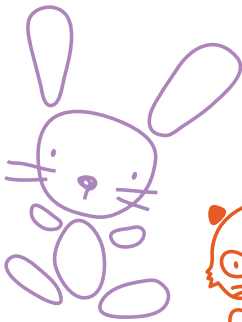




Feidhmeannacht na Seirbhíse Sláinte
Health Service Executive

Test de dépistage de la surdité chez votre bébé





Test de dépistage de la surdité chez votre bébé

Nous offrons un test de dépistage de routine de la surdité avant la sortie de votre bébé de l'hôpital. Ce test utilise des méthodes simples et rapides pour vérifier l'audition chez tous les nouveau-nés.

Pourquoi dépister la surdité chez mon bébé ?

Un ou deux bébés sur mille naissent avec une déficience auditive unilatérale ou bilatérale. Il n'est pas facile d'identifier qu'un nouveau-né souffre d'une déficience auditive. Le test de dépistage de la surdité permet l'identification précoce des bébés souffrant d'une déficience auditive. L'identification précoce est un facteur important pour le développement de l'enfant. Elle permet également d'apporter un soutien et de fournir des informations aux parents de manière précoce.

Personne ne souffre de déficience auditive dans ma famille. Mon bébé doit-il tout de même passer le test de dépistage de la surdité ?

Oui. Il est important de dépister tous les bébés. La plupart des bébés qui souffrent d'une déficience auditive naissent dans des familles sans antécédent de surdité.

Le test de dépistage de la surdité est-il douloureux pour mon bébé ?

Non, le test est indolore et ne provoque pas de sensation désagréable. Le test de dépistage se déroule habituellement lorsque votre bébé dort ou qu'il est calme.

En quoi consiste le test de dépistage de la surdité ?

- Le test de dépistage est réalisé par un soignant qualifié.
- Il s'agit du test par otoémissions acoustiques provoquées (OEAP).

- Le test de dépistage OEAP ne prend que quelques minutes. Vous pouvez rester auprès de votre bébé pendant le test de dépistage.
- Le soignant place un petit écouteur à embout souple dans la partie externe de l'oreille de votre bébé. Des clics sonores sont envoyés dans l'oreille.
- Lorsque l'oreille reçoit un son, sa partie interne, appelée la cochlée, produit habituellement un écho.
- L'équipement de dépistage détecte cet écho.

Quand recevrai-je les résultats du test de dépistage de la surdité ?

Nous vous donnerons les résultats au moment du test de dépistage. N'hésitez pas à contacter le Newborn Hearing Screening Programme (Programme de dépistage de la surdité chez le nouveau-né) si vous avez des inquiétudes ou des questions concernant les résultats de votre bébé. Le numéro de téléphone figure au dos de cette brochure.

Certains bébés ont besoin d'un deuxième test de dépistage.

Pourquoi mon bébé a-t-il besoin d'un deuxième test de dépistage de la surdité ?

De nombreux bébés ont besoin d'un deuxième test de dépistage de la surdité parce que le premier test n'a pas donné une réponse bilatérale claire. Cela ne signifie pas nécessairement que votre bébé souffre d'une déficience auditive.

Des motifs habituels, autres que la déficience auditive, pour la réalisation d'un deuxième test de dépistage, sont les suivants :

- Il est possible que votre bébé n'ait pas été calme au moment du test de dépistage.
- Il peut y avoir eu du bruit de fond pendant le test de dépistage.

- Votre bébé peut avoir eu du fluide ou un blocage temporaire dans l'oreille après la naissance. Cela se produit très souvent et passera au fil du temps.

Où le deuxième test de dépistage aura-t-il lieu ?

Le deuxième test de votre bébé aura habituellement lieu avant votre départ de l'hôpital.

En quoi consiste le deuxième test de dépistage ?

Le deuxième test de dépistage peut être le même que le premier test de dépistage, le test par otoémissions acoustiques provoquées (OEAP). Le test de dépistage OEAP prend quelques minutes.

Il est possible qu'un autre type de test de dépistage soit réalisé sur votre bébé. Il s'agit du test de dépistage par potentiels évoqués auditifs automatisés (PEAA).

- Le soignant place trois petits capteurs sur la tête et le cou de votre bébé.
- Des écouteurs souples, spécialement conçus pour les bébés, sont placés sur les oreilles de votre bébé et une série de clics sonores est émise.
- L'équipement de dépistage indique si les oreilles de votre bébé répondent correctement aux sons.
- Le test de dépistage par potentiels évoqués auditifs automatisés (PEAA) peut prendre entre 5 et 30 minutes.

Vous pouvez rester auprès de votre bébé pendant le test de dépistage. Ni l'un, ni l'autre des tests de dépistage ne sont douloureux et ne provoquent une sensation désagréable pour votre bébé. Ils sont habituellement réalisés lorsque votre bébé dort ou qu'il est calme.

Que puis-je faire pour préparer mon bébé au deuxième test de dépistage ?

Le test de dépistage est plus facile à réaliser lorsque votre bébé dort. Ne vous inquiétez pas si votre bébé ne se calme pas. Le soignant comprendra

qu'il est difficile de faire dormir un jeune bébé. Les conseils suivants peuvent vous aider à calmer votre bébé pendant le test de dépistage :

- Si possible, essayez de nourrir votre bébé un peu avant le test de dépistage.
- Assurez-vous d'avoir à disposition les affaires qui vous permettent de calmer votre bébé et de l'égayer.

J'ai l'impression que mon bébé répond aux sons. Mon bébé a-t-il vraiment besoin d'un deuxième test de dépistage de la surdité ?

Pour la plupart des bébés, le deuxième test de dépistage indique qu'il n'y a pas de déficience auditive. Il est néanmoins très important que votre bébé passe le deuxième test. En effet, les bébés qui ont une déficience auditive réagissent habituellement à certains sons. Si votre bébé souffre d'une déficience auditive, il est important qu'elle soit identifiée le plus tôt possible.

Que signifient les résultats si le deuxième test de dépistage de la surdité indique une réponse bilatérale claire chez mon bébé ?

Cela signifie qu'il est peu probable que votre bébé souffre d'une déficience auditive. N'oubliez pas que les enfants peuvent développer ou acquérir une déficience auditive plus tard, par conséquent, il est important de vérifier l'audition de votre enfant au cours de son développement.

Après les tests de dépistage de la surdité, vous recevrez deux *listes de contrôle* : l'une concerne les sons auxquels votre bébé doit réagir et l'autre concerne les types de sons qu'il doit émettre à mesure qu'il grandit.

Si vous avez la moindre inquiétude concernant l'audition de votre enfant, parlez-en à votre infirmier/-ière ou médecin généraliste (médecin de famille). Il est possible de tester l'audition de votre enfant à tout âge.

Que se passe-t-il si le deuxième test de dépistage n'indique pas de réponse unilatérale ou bilatérale claire chez mon bébé ?

Si le deuxième test de dépistage n'indique pas de réponse unilatérale ou bilatérale claire chez votre bébé, vous serez orienté vers une clinique d'audiologie (clinique de l'audition). À la clinique d'audiologie, des tests spéciaux seront réalisés pour mesurer l'audition de votre bébé. Comme précédemment, cela est fréquent et ne signifie pas nécessairement que votre bébé souffre d'une déficience auditive.

Il peut y avoir différentes raisons qui expliquent que le deuxième test de dépistage n'indique pas de réponse unilatérale ou bilatérale claire chez votre bébé. Des tests complémentaires réalisés par un audiologiste (spécialiste de l'audition) vous fourniront de meilleures informations sur l'audition de votre bébé.

Nous vous donnerons une brochure qui explique cette démarche.

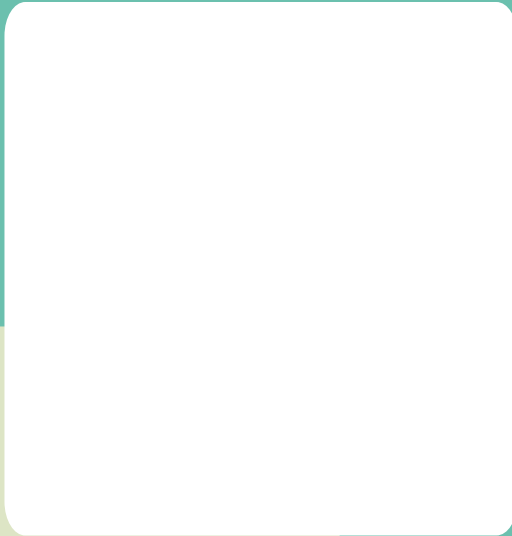
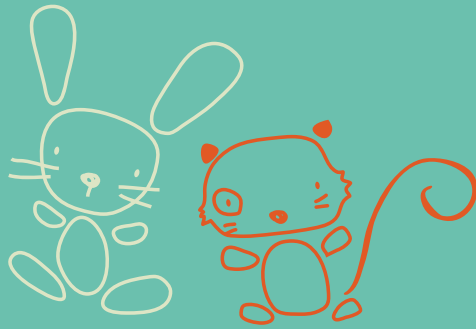
Quelle est la probabilité que mon bébé souffre d'une déficience auditive si le deuxième test de dépistage n'indique pas de réponses claires ?

Pour la plupart des bébés, le deuxième test de dépistage et les tests suivants réalisés par un audiologiste indiquent des réponses claires. Cependant, il est possible que votre bébé souffre d'une déficience auditive.

Au niveau national, 1 bébé sur 25 dont le 2^e test n'indique pas de réponses claires peut souffrir d'une déficience auditive unilatérale ou bilatérale. La découverte d'une déficience auditive chez votre bébé signifie que vous recevrez des conseils et un soutien dès le début.

Où puis-je obtenir des informations complémentaires ?

Pour obtenir davantage d'informations sur le test de dépistage de la surdit  chez votre bébé, contactez le Newborn Hearing Screening Programme (Programme de dépistage de la surdit  chez le nouveau-n ), dont le num ro de t l phone et les coordonn es figurent au dos de cette brochure.



Contenu gracieusement fourni par le Newborn Hearing Screening Programme (Programme de dépistage de la surdité chez le nouveau-né) du NHS/National Screening Committee (Comité national de dépistage), Royaume-Uni